RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE de HOUDAN

Affaire suivie par :
Irène DUARTE, Secrétariat Général
secretariat@villehoudan.fr

Monsieur Jean-Marie TETART
Maire de Houdan
A
Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux

Houdan, le lundi 26 mai 2025

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convoquer à une réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mardi 3 juin 2025 à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

- **PRÉSENTATION DES DÉCISIONS DU MAIRE DU 2 AVRIL 2025 AU 13 MAI 2025.**
- **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 9 AVRIL 2025.**

***Rappel quorum** : Comme le stipule l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente d'où l'importance que le quorum soit atteint.*

1. **FINANCES** :

   - Demandes de subventions pour la restauration des façades, des arases et de l'installation d'un paratonnerre au Donjon auprès :

     1.1. Du Département.
     1.2. De la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

2. **FONCIER – PATRIMOINE COMMUNAL** :

   - Protocole d'accord de fin de bail à réhabilitation avec Soliha Yvelines Essonne pour le 64 rue d'Epernon.

3. **EVENEMENTIEL** :

   - Fixation des montants d'indemnités aux exposants de la Foire Saint-Matthieu 2025.

4. **RESSOURCES HUMAINES** :

   - Activités accessoires d'une personne pour réaliser la mission d'accompagnement et de remplacement lors des congés des agents du service « Cartes Nationales d'Identités et Passeports » pour la remise des titres d'identités.

5. **PARTENARIAT - ADHESIONS** :

   - Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) des Yvelines,
   - Adhésion à l'association Instance de Coordination Sud Yvelines pour l'année 2025.

... /...

6. AFFAIRES SCOLAIRES :

- Education au Développement, à la Solidarité et à la Culture Africaines (EDSICA) 2025 – Versement de la subvention au Collège et non à l'association du Foyer Social Educatif du Collège François Mauriac,
- Attribution d'une subvention à l'école Sainte-Jeanne d'Arc dans le cadre d'une classe de découverte sur le thème « Sensibilisation au développement durable en milieu marin par un voyage du Puy du Fou à la Terre de Sel ».

7. ELECTIONS :

- Tirage aux sorts du Jury d'Assises pour l'année 2026.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Marie TETART
Maire

MAIRIE DE HOUDAN (78 YVELINES)

Publié le 27/05/2025